

Commune : 043224 Sainte-Sigolène		MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)		AR Prefecture 043-214302242 Recu le 21/11/2024 Cachet du rédacteur du document : 20241114-2024_11_15-DE		
Numéro d'ordre du document d'arpentage Document vérifié et numéroté le A Par		CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 24/10/2024 par M. CHALAYE Luc, géomètre à Monistrol-sur-Loire Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A Monistrol-sur-Loire, le 24/10/2024			Document dressé par M. CHALAYE Luc à Monistrol-sur-Loire Date 24/10/2024 Signature :	
Section : AP Feuille(s) : 01 Qualité du plan : régulier <20/03/80 Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 01/01/1981						

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).

(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant).

DA NUMERIQUE

MO_17415

